



**LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE
RECRUTE**

**UN GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE (H/F)
Pour l'unité cynophile
(Cadre d'emplois des agents de police municipale - catégorie C)**

Au sein de la direction de la Police municipale, sous la direction du directeur de la police municipale et des chefs hiérarchiques, vous participez au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Pour cela, vous aurez en charge la surveillance générale et particulière tout en assurant une présence de proximité auprès de la population dans les différents secteurs de la ville. Vous avez une spécialité de maître-chien.

Activités principales :

- Assurer une surveillance générale du domaine public (préventive, dissuasive et répressive) :
- Effectuer des patrouilles,
- Constater les infractions à la loi pénale,
- Faire respecter les arrêtés de police du Maire,
- Contrôler la fermeture des gares et des débits de boissons,
- Travailler en collaboration avec le Centre de Supervision Urbain et les unités spécialisées de la Police municipale,
- Veiller à garantir la sécurité du public lors des manifestations et cérémonies.
- Assurer une surveillance particulière :
- Participer aux contrôles radars et routiers,
- Participer aux opérations conjointes avec la police nationale et le GPSR,
- Mettre à disposition auprès des OPJTC,
- Mises en fourrière.

Equipement, moyens et conditions d'exercice :

Armement cat. B et D (pistolet automatique gmm, PIE, LBD, Tonfa et Bombe lacrymogène).

Cinémomètres, éthylotests et drugtest, VTT électriques, logiciels métier et Pve.

Equipement de protection individuelle, gilets pare-balles, entraînements de MBPTI, mises en situation, journées de cohésion.

Votre chien personnel est opérationnel ou en phase d'être opérationnel pour la patrouille. Son entraînement hebdomadaire a lieu sur le cycle de travail.

Vous travaillerez sur les créneaux horaires de soirée.

Profil :

Lauréat du concours de Gardien, titulaire ou en position de détachement, doté d'une bonne connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur, vous avez le sens du service public et du travail en équipe. Doté de bonnes qualités relationnelles, vous savez gérer les situations conflictuelles. Rigoureux et discret, vous possédez de bonnes qualités rédactionnelles. Vous avez impérativement le permis B.

Rémunération :

Disponibilité horaire en fonction des manifestations publiques, rémunération statutaire + régime indemnitaire (Indemnité d'Administration et de Technicité, Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonction des Agents) + prime de mise à disposition (cyno) et possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+gardienpm@saintgermainenlaye.fr